

AU FIL DU SAINT OGER

SEPTEMBRE 2023



RENTREE SCOLAIRE : DES EFFECTIFS EN HAUSSE

Cette année, 151 élèves ont repris le chemin de l'école (contre 142 en 2022)

Cette belle réussite est le fruit des efforts de la municipalité en collaboration avec l'équipe enseignante et de l'attractivité des services proposés aux parents.

Equipe pédagogique :

- ◆ Petits/Moyens (26 élèves) Mme Lecler Marielle
- ◆ Moyens/Grands (25 élèves) Mme Pignat Estelle
- ◆ CP/CE1 (26 élèves) Mme Valdenaire Christelle
- ◆ CE1/CE2 (24 élèves) Mme Brouet Mylène
- ◆ CE2/CM1 (24 élèves) Mme Philippe Frédérique
- ◆ CM1/CM2 (26 élèves) Mr Guillouet Yann



Bonne année scolaire à tous !

LE LAVOIR

Le lavoir a retrouvé son charme d'antan, les travaux de restauration sont à présent terminés. Les services techniques ont mis en place un circuit d'eau fermé ainsi qu'un éclairage fonctionnant jusqu'à 22h.

Nous remercions chaleureusement les 29 donateurs qui ont soutenu ce projet, ainsi que la fondation du patrimoine, les entreprises et agents municipaux pour le travail remarquable effectué. Ce lieu, chargé d'histoire, pourrait devenir un lieu d'exposition, un appel est donc lancé aux artistes du village !

Et nous vous invitons à venir re-découvrir cet élément du patrimoine de Deyvillers.

SECURITE ROUTIERE

Afin de renforcer la sécurité routière dans le village, un **radar de chantier** a été installé à la sortie de Deyvillers côté Aydoilles pour une durée de **trois semaines**, il flashe **dans les deux sens et sera installé périodiquement**.

Son emplacement a été défini par la Direction Départementale des Territoires.



CONFERENCE METEO DES VALLEES.

La commission environnement a le plaisir de vous inviter à une conférence présentée par l'association Météo des Vallées le :

**VENDREDI 13 OCTOBRE A 20h30
A LA SALLE D'ACTIVITES**

Les thèmes abordés seront le climat vosgien actuel, ses évolutions récentes et futures ainsi que les solutions possibles au changement climatique.

Venez nombreux !



Le coin de la petite et de la grande histoire

Forêt d'Epinal, bourgeois contre villageois au XVII^{ème} siècle

Epinal est un rare lieu du duché où la forêt est gérée par les Gouverneurs de la Ville et non par des officiers ducaux. Les communautés de Deyvillers, Jeuxy, La Baffe, Mossoux et en partie Archettes jouissent de droits d'usage dans les bois d'Epinal.

Au début du XVII^{ème} siècle, les habitants de la ville appelés « bourgeois » sont lassés de ces villageois qui prennent du bois sans le déclarer et mènent paître leurs bestiaux partout et en tout temps, provoquant des dégâts. La pâture est interdite dans les cantons mis en ban et pendant la glandée. Des rapports sont régulièrement dressés et des amendes distribuées.

Les gens des campagnes assurent qu'ils n'extraient du bois que de leurs « bois communaux », faisant valoir leur droit d'affouage... Exaspérés, les gens d'Epinal, en 1603, demandent au duc Charles III un « apportonnement » - concentration des droits d'usage sur une portion de forêt - au profit des communautés « étrangères ». Sans succès, d'autres requêtes suivent en 1605, en 1607... En 1611, Pierre Vanneson, arpenteur de la gruerie de Nancy, est chargé d'aborder les bois d'Epinal. Dure tâche, il ne réussit à planter que quatorze bornes. Les gouverneurs se plaignent à nouveau en 1619.

Le duc Henri II, enfin, reconnaît le 2 juillet le droit de propriété définitif des Grands Bois aux habitants d'Epinal et place les travaux d'abornement et d'apportionnement sous la direction du sieur de Campreny, conseiller d'Etat et bailli d'Epinal. Assisté de Melchior du Rus, gruyer de Châtel, il parvient à mettre toutes les parties d'accord.

Indépendamment du canton de la Hey, Epinal, le 16 octobre 1621, cède officiellement 450 arpents à Deyvillers.

Parmi les clauses assignées à la commune, les habitants devront continuer à fournir le bois pour les exécutions criminelles ayant lieu à Epinal .

Elisabeth Charée

« Notice historique de la forêt d'Epinal », par C. Claudot. Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges, 1er janvier 1891.

SAISON DE CHASSE 2023-2024

L'ouverture de la chasse aura lieu le :
17 septembre à 8h,

Les jours de battue dans la commune seront précisés ultérieurement.

Soyez vigilants lors de vos sorties en forêt.

DECLARATION DE RUCHE

Professionnels ou amateurs ont l'obligation de déclarer le nombre de ruches et leur emplacement entre le 1er septembre et le 31 décembre.

La déclaration se fait en ligne :

<https://agriculture-portail.6zen.fr>

REPRISE DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Gymnastique d'entretien : les lundis à 20 h au Centre socio-éducatif, renseignements Françoise Grosjean 03 29 34 28 08

Union Musicale Saint Georges : inscriptions vendredi 15 septembre de 17h30 à 19h, salle de musique. A partir du CE1, sans limite d'âge. Renseignements Gâelle Genay 06 12 14 66 60

Cent Métiers : les jeudis de 14h à 16h30 au Centre socio-éducatif. Renseignements Irène Bontems 06 85 58 56 75

Fête de la soupe : Les arbres pour la vie avec la participation des associations et de l'école du village.

Kiosque de la Tuilerie samedi 23 septembre à partir de 17 h.



APPEL AU CIVISME

Nous rappelons que tout propriétaire de chiens est tenu au ramassage des déjections canines sur la voie publique y compris dans les espaces publics tels la place René Crozat ainsi qu'au Parc de la Tuilerie. Un distributeur de sac est installé près de la boîte à livres.

Les administrés ayant des haies en bordure des voies communales sont priés de les tailler pour assurer la visibilité, la sécurité des usagers et la circulation des piétons.

AGENDA

Samedi 16 septembre : Atelier créatif le bestiaire imprimé, à partir de 6 ans 10h30 à 11h30 sur inscription à la médiathèque.

Samedi 23 septembre : Fête de la soupe kiosque Parc de la Tuilerie Les arbres pour la vie

Samedi 30 septembre : Heure du conte et atelier créatif à partir de 3 ans 10h30 à 11h30 sur inscription à la médiathèque.

Samedi 8 et 9 octobre : Baby bourse Salle d'activités par l'Association Familiale

Vendredi 13 octobre : Conférence par l'association Météo des Vallées 20h30 Salle d'activités